

# CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU CORPS DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE Filière Infirmier 2025

## DOSSIER D'INSCRIPTION

**Etablissements et filières concernées par le concours et pour lequel, vous postulez.**

(Si vous souhaitez postuler sur plusieurs établissements, il faut compléter un dossier par établissement)

(cochez la case correspondant à votre choix sur l'établissement et la filière)

Postes au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours

Filière Infirmier

**DATE BUTOIR DE DÉPOT : AVANT LE VENDREDI 18 AOUT À 12H00**

Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

### 1. IDENTITÉ

Madame  Monsieur

NOM (en capitales d'imprimerie) : .....

NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) :  
.....

Prénoms (souligner le prénom usuel) :  
.....

ex : Marie, Emilie, Sofia

Date de naissance : ..... N° de S.S : .....

Lieu de naissance : ..... Département (n°) .....



## 2. ADRESSE PERSONNELLE (en cas de changement prévu dans les 03 mois, merci d'indiquer votre nouvelle adresse)

N° ..... Rue ou lieu-dit : .....

Localité : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

## 3. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel : .....

(Adresse) :  
.....  
.....

Depuis quelle date ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Grade : .....

Titulaire  Stagiaire  Contractuel

Service : .....

Temps complet  Temps partiel ..... %

Vos fonctions dans un établissement public, merci de compléter le tableau ci-dessous :

## 4. DIPLÔMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLÔME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours professionnel mentionné à l'article 10 du décret du 31 décembre 2001, permettant l'accès au grade de **cadre supérieur de santé** et le concours professionnel mentionné à l'[article 17 du décret du 26 décembre 2012](#), permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé paramédical est organisé conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juin 2013. Peuvent faire acte de candidature, les cadres de santé paramédicaux **comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé, au premier janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours.**

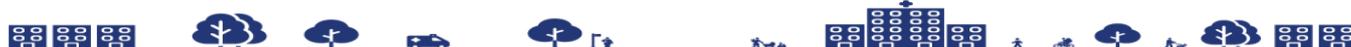
## PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

N°	
1.	Le <b>dossier d'inscription</b> entièrement complété et signé <b>en 5 exemplaires</b> ; <input type="checkbox"/>
2.	<b>Deux enveloppes</b> (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en vigueur ; <input type="checkbox"/>
3.	Une <b>demande d'admission</b> à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle <b>en 5 exemplaires</b> ; <input type="checkbox"/>
4.	Un <b>curriculum vitae</b> détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies et accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées) <b>en 5 exemplaires</b> ; <input type="checkbox"/>
5.	Une photocopie du livret de famille ou de la <b>carte d'identité</b> française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne (recto-verso) <b>en 5 exemplaires</b> ; <input type="checkbox"/>
6.	Un <b>état signalétique des services publics</b> rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination accompagné de la fiche du poste occupé <b>en 5 exemplaires</b> ; <input type="checkbox"/>
7.	Un <b>dossier exposant</b> l'expérience et le projet professionnel du candidat, la motivation pour la fonction de Cadres Supérieur de Santé, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant <b>en 5 exemplaires</b> . <input type="checkbox"/>

### Pour retourner votre dossier d'inscription deux options :

Envoi postal	Dépôt
Adressés par courrier recommandé à l'adresse suivante : (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)	Déposés à l'adresse suivante : (UN RÉCEPISSÉ SERA DELIVRÉ)
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département développement professionnel Secteur concours 2 rue Mansart - 37 044 TOURS CEDEX 9	Site des Ecoles du CHRU de Tours Département Développement Professionnel - Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours  (du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)

**AVANT LE LUNDI 18 AOUT 2025 à 12H00**



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Je soussigné(e)** \_\_\_\_\_ **certifie** sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir les conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

**Je reconnais**, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction de **Cadre Supérieur de Santé**.

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

**Je m'engage**, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)*

**N.B. : tout dossier non signé sera systématiquement retourné**

